

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 10 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins

NOR : DEVL1425780A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 novembre 2014 ;

Au *b* du 2^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins, les mots :

« M. Daniel Alluis, maire de Saint-Maurice-en-Valgaudemar, titulaire ; M. Georges Bellon, maire de Villar-Loubière, suppléant ;

M. Jean-Marie Barral, maire de Châteauroux-les-Alpes, titulaire ; Mme Claudine Peyron, maire de Réallon, suppléante ;

Mme Josiane Arnoux, maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, titulaire ; M. Philippe Signouret, président de la communauté de communes du Haut-Champsaur, adjoint au maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, suppléant ;

M. Victor Bérenguel, président de la communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon, maire de Savines-le-Lac, titulaire ; M. Jean-Claude Dou, maire de Puy-Saint-Eusèbe, suppléant ;

M. Gérard Blanchard, maire de Saint-Michel-de-Chaillo, titulaire ; M. Charles Paravisni, maire de Buissard, suppléant ;

M. Pierre Bouvier, maire du Monétier-les-Bains, titulaire ; M. Jean-Pierre Sevrez, maire de La Grave, suppléant ;

M. Jean Conreaux, maire de Vallouise, titulaire ; M. Gérard Sémiond, maire de Pelvoux, suppléant ;

M. Pierre-Lucien Escallier, maire de Champoléon, titulaire ; M. Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, suppléant ;

M. Joël Giraud, maire de L'Argentière-la-Bessée, titulaire ; Mme Marie-Claire Bouchet, maire de La Motte-en-Champsaur, suppléante ; »,

sont remplacés par les mots :

« M. Bernard Nicolas, maire de La Motte-en-Champsaur, titulaire ; M. Richard Magnan, maire de Saint-Eusèbe-en-Champsaur, suppléant ;

M. Jean-Marie Barral, maire de Châteauroux-les-Alpes, titulaire ; Mme Chantal Eymeoud, présidente de la communauté de communes de l'Embrunais et maire d'Embrun, suppléante ;

M. Jean-Pierre Sevrez, maire de La Grave, titulaire ; Mme Anne-Marie Forgeoux-Damarius, maire du Monétier-les-Bains, suppléante ;

M. Jean Conreaux, maire de Vallouise, titulaire ; Gérard Sémiond, maire de Pelvoux, suppléant ;

M. Daniel Alluis, président de la communauté de communes du Valgaudemar et maire de Saint-Maurice-en-Valgaudemard, titulaire ; M. Georges Bellon, maire de Villar-Loubière, suppléant ;

M. Pierre-Lucien Escallier, maire de Champoléon, titulaire ; M. Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, suppléant ;

M. Olivier Fons, maire de Villar-d'Arène, titulaire ; M. Cyrille Drujon d'Astros, maire de Freissinières, suppléant ;

M. Joël Giraud, maire de L'Argentière-la-Bessée, titulaire ; Mme Valérie Rossi, maire de Puy-Sanières, suppléante ;

Mme Josiane Arnoux, maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, titulaire ; M. Jean-Louis Gleize, maire de Réallon, suppléant ;».

Au c du 2^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins, les mots :

« M. Pierre Balme, maire de Vénosc, titulaire ; M. Jean Lavaudant, maire de Clavans-en-Haut-Oisans, suppléant ;

M. Bernard Héritier, maire de Valjouffrey, titulaire ; Mme Mauricette Bertini, maire d'Entraigues, suppléante ;

M. Jean-Rémy Ougier, maire de Besse-en-Oisans, titulaire ; M. Jean-Marie Perreau, vice-président de la communauté de communes de l'Oisans, maire de Villard-Reymond, suppléant ;

M. André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, titulaire ; M. Pierre Salvi, maire d'Ornon, suppléant ;»,
sont remplacés par les mots :

« M. Pierre Balme, maire de Vénosc, titulaire ; M. Jean Lavaudant, maire de Clavans-en-Haut-Oisans, suppléant ;

M. Bernard Héritier, maire de Valjouffrey, titulaire ; Mme Mauricette Bertini, maire d'Entraigues, suppléante ;

M. André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, titulaire ; M. Bernard Michel, maire de Mizoën, suppléant ;

M. Jean-Rémy Ougier, maire de Besse-en-Oisans, titulaire ; Mme Chantal Theset, maire de Villard-Reymond, suppléante ;».